

B.A/TERRITOIRE DE RUHENERI
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Ruhengeri, le 24 septembre 1958
, de

(*) N° A/978/AI.I4

Réf. n° :

C.P.I à Monsieur Gashugi André à M U R A M B I

Annexe :
Bijlage :

Monsieur le Juge Zimulinda

Objet :
Voorwerp :

à
R U H E N G E R I

(Signature)
Monsieur le Juge,

Veuillez reserver pour moi présidence
l'affaire de GASHUGI André contre X----- qui est
ou sera inscrite à votre juridiction en appel d'un
jugement du tribunal du Kibali

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE
J.DE MAN.-

(Signature)



2) Les deux autres gafe, qui ont coûté 9.000 frs.
chaque. Le Mugaraga lui a pris la
part qui coûte 9.500 francs.

Après ça, un nommé Leglise m'a
accusé de la première vache Mukara de
deux mille cinq cents francs (2500). J'ai
été convoqué au Tribunal. On m'a balancé
le procès, après Hulisa a dit que j'étais
buse, alors que je lui ~~ai~~ montré la
feuille sur laquelle était marquée cette
vache lors de la partition entre le mugara-
gu de Papa et moi. Il m'a dit en plus
de donner 1620 frs de caution le 30/9/58.

Voyant que j'étais buse injustement, j'ai
présenté encore mon procès au tribunal du
territoire Rubenzeri.

Je vous prierai alors Monsieur l'Admi-
nistrateur d'empêcher ces hommes de me deman-
der la somme, parce que tout ce que j'avais
à donner, je l'ai donné à mes enfants :

deux qui sont au collège moderne de Kigali,
un autre au séminaire de Rwerere, puis
une fille à l'école ménagère de Kigali.
Vous voyez, Monsieur l'Administrateur, que
j'ai beau très difficile à payer, surtout un
homme comme moi qui n'a aucun emploi
qui est absolument un simple cultivateur.
Espérez très respectueusement une re-
ponse favorable à ma demande. Agreerz
Monsieur l'Administrateur, l'expression de
ma considération, très distinguée.

André Pashuz